

Préconisation PRELEVEMENTS MYCOLOGIQUES -DERMATOPHYTES

DE-SECR-020 Version 01

PEAU ET CUIR CHEVELU : Conditions à respecter avant le prélèvement

- o Pas d'application locale d'antifongique depuis 15 jours minimum.
- o Pas de traitement antifongique par voie orale depuis 3 mois.
- Ne pas appliquer de crème hydratante ou de désinfectant sur les lésions le jour de l'examen si possible.

ONGLE(S): Conditions à respecter avant les prélèvements

- o Arrêt des traitements antifongiques depuis :
 - ✓ 3 mois en cas d'application locale de vernis antifongique.
 - ✓ 3 mois en cas de traitement par voie orale.
 - ✓ 15 jours en cas d'application de crème, poudre antifongique.
- o Pas de vernis à ongle cosmétique.
- Les ongles doivent être propres et coupés courts.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A COMPLETER AVEC LE PATIENT

Nom : Prénom : Né(e) le :
✓ Site du prélèvement : □ Pied(s) □ Main(s) □ Cuir chevelu □ Pli(s) □ Lésion(s) de la peau
□ Autres :
✓ Symptômes : ☐ Ongle abimé/épaissi/couleur inhabituelle ☐ Peau abimée/Rougeur/squames ☐ Démangeaison
□ Autres :
✓ Traitement antifongique ? □ Aucun □ à débuter □ en cours □ terminé le
Si oui, Nom du médicament :
Forme du traitement : Vernis Crème/Poudre Voie orale (comprimés, sirop)
Date de dernière application/Prise :
✓ Avez-vous une maladie dermatologique ? □ Non □ Psoriasis □ Eczema
✓ Avez-vous été en contact avec un animal (Hamster, chat) □ Non □ Oui
✓ Y-a-t-il autour de vous des cas similaires ? □ Non □ Oui :